



Société L'Avenir
Saint Clément des Levées



ASSEMBLEE GENERALE DU 20 FEVRIER 20116

Assemblée Générale du 20 Février 2016

Procès-verbal

Les membres de la Société l'Avenir se sont réunis en assemblée générale le 20 Février 2016 à 15H00), au siège de la société à la suite d'une convocation envoyée aux membres le 8 janvier 2016

L'assemblée est présidée par Noel Audebault en qualité de président en exercice de l'association et Michel PIDOU en est nommé secrétaire.

39 des membres à jour de cotisation sont présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président rappelle l'ordre du jour :

1. Accueil des Sociétaires
2. Paiements des cotisations
3. Lecture du bilan financier par le trésorier
4. Lecture du bilan moral par le président
5. Election des nouveaux sociétaires
6. Questions diverses
7. Galette

Le président accueille les sociétaires et propose une minute de silence suite au décès de Florent Bloudeau, Gustave Marquet, Pierre Thépin, Yves Chevré, Roger Souillet.

1 ère résolution : Alain Sevestre, trésorier de la société procède à la lecture du rapport.
(Ci-dessous un exemplaire du rapport financier)

EXERCICE 2015

1 - RECETTES	
Cotisations des sociétaires	1 254,00 €
Bar + encaissements crédits	14 946,83 €
Boules, entraînements, engagements, challenges	1368,00 €
Concours de cartes	144,00 €
Réception, cochon grillé, choucroute, Rbt challenge communal	2 407,44 €
Intêret 2014 livret caisse d'épargne	191,94 €
Tombola cochon, panier garni, vente de galette, clés, divers	487,25 €
Total recettes	20 799,46 €

2 - DEPENSES

Achat vins	7 177,20 €
Autres boissons	2 015,75 €
Total	9 192,95 €
Frais de Fonctionnement et généraux	
Bureau	93,32 €
E D F	560,04 €
GAZ	914,76 €
EAU	167,58 €
Assurances GAN	662,83 €
Impôt foncier, Ordures ménagères	390,88 €
Vérification contrôle extincteurs	0,00 €
Entretien radiateurs	0,00 €
Remboursement dégâts occasionnés lors des travaux effectués sur portail à M. Collet	175,00 €
Achat produits d'entretien, quincaillerie, réceptions challenges, les prix	297,74 €
Déplacements, représentation, réceptions challenges les prix	720,13 €
Achat barbecue, chaises abri fumeurs, micro-onde	205,40 €
Mise en bouteilles (casse-croute)	180,00 €
Animations, Frais cochon grillé, choucroute, challenge communal, repas des bénévoles	2 522,67 €
Obsèques	217,50 €
Achats fournitures, travaux aménagement de la cave, entretien divers	274,23 €
Réfection toiture du jeu de boules	21 576,23 €
Total dépenses	38 151,26 €

	AU 1er JANVIER 2015	AU 1ER JANVIER 2016
Livret A	21 115,30 €	3 162,24 €
COMPTE CHEQUES	2 094,53 €	2 742,32 €
ESPECES	82,47 €	35,94 €
TOTAL	23 292,30 €	5 940,50 €

	2014	2015	2016
GAZ	880,00 €	815,00 €	712,00 €
VIN	1 268,53 €	1 429,63 €	161,05 €
CREDIT	43,90 €	52,80 €	8,90 €

Le président informe l'assemblée que les comptes ont été vérifiés par Pierre Loret et Gaétan Beillard

Il ajoute que le manque à gagner a diminué en 2015 (226 Euros) par rapport à 2014 (416 Euros) baisse du au différents contrôles de caisse effectués par le bureau.

Ces contrôles seront reconduits en 2016

2ème résolution : Noel Audebault, Président de la société procède à la lecture du rapport moral.

(Ci-dessous un exemplaire du rapport moral rédigé par lui-même)

ACTIVITES

Concours de boules.

Challenge des Retraités : La finale a été remportée par l'équipe du regretté Yves CHEVRE qui a battu l'équipe Jean Claude BANCAREL sur le score de 10 à 5.

Challenge des actifs : La finale a été remportée par l'équipe Eric PERDREAU qui a battu l'équipe Yohan QUELEN sur le score de 12 à 11

Challenge des Retraités et des actifs : ce concours s'est terminé le 7 Février 2015 par la super finale opposant les vainqueurs du challenge des retraités, l'équipe Yves CHEVRE et les vainqueurs du challenge des actifs l'équipe Eric PERDREAU.

Le suspense a été jusqu'au bout de la partie et l'équipe Eric PERDREAU a remporté cette finale par le score de 12 à 11.

A l'issu de cette finale les participants se sont vu remettre leur récompense et le verre de l'amitié a été servi à toute l'assistance.

Challenge 1 sociétaire 2 invités : la finale s'est déroulée le 16 Mai 2015 sur le jeu de boule de fort de la société.

Elle a été remporté par l'équipe de Roger DELABARRE sur le score de 12 à 3.

Classement : 1er Roger Delabarre
2ème Eric Perdreau
3ème Didier Thépin

22ème challenge communal 2015 : La finale s'est déroulée le 4 Juillet 2015

1 Sociétaire + 1 invité de la commune (homme ou femme)

Elle a été remporté par l'équipe CHUDEAU Anthony

MANIFESTATIONS

La choucroute du 21 Novembre 2015 fourni par [la charcuterie boucherie les bouchées doubles](#) s'est déroulée dans la bonne humeur. 59 personnes ont dégusté cette choucroute.

A l'issu du repas un concours de belote a été organisé. 18 équipes se sont inscrites.

Les 3 premiers

1	CRUSSON PHILIPPE et COCO	5517
2	PAYE BERNARD et GELINEAU JACKY	5289
3	ROY NOEL et PION MICHEL	4710

Le voyage prévu au salon de l'agriculture n'a pu être effectué par manque de participant

Travaux effectués en 2015

Réfection de la toiture du jeu de boules
Aménagement de la cave (casiers bouteilles, armoire de rangement)

Activités prévues pour l'Année 2016

Challenge 1 société 2 invités en Avril 2016
Challenge communal en Mai 2016
Concours de belote en mars ou Avril 2016
Méchoui 11 Juin 2016
Choucroute 26 Novembre 2016

Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote les différents points à l'ordre du jour :

1 - Première résolution : Quitus du rapport financier

Pour 39 voix
Contre 0 voix
Abstention : 0 voix
Total votants : 39 voix

L'assemblée approuve le rapport financier du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

2 - Deuxième résolution : Quitus du rapport moral

Pour 39 voix
Contre 0 voix
Abstention : 0 voix
Total votants : 39 voix

L'assemblée approuve le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

3 - Troisième résolution : Election des nouveaux sociétaires : Se sont présentés :

DESPEIGNES Jean Luc, GANNE Cyrille et MARCHAND Philippe, PEYRICHON Guy
Ont obtenu :

Candidat <i>DESPEIGNES Jean Luc</i> :	39 voix ;
Candidat <i>GANNE Cyrille</i> :	39 voix ;
Candidat <i>MARCHAND Philippe</i> :	34 voix
Candidat <i>PEYRICHON Guy</i> :	39 voix
Nuls et blancs :	0 voix ;
Abstention :	0 voix
Total votants :	39 voix

Distribution de la galette et pot de l'amitié

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H00

De l'assemblée générale, il a été dressé le présent procès-verbal, Il est signé par le président et le secrétaire de séance.

Certifié conforme par :
Le président

Le secrétaire